

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 4 FEVRIER 2010

Présents : MM. Helson, Bourgmestre, **Président**
MM. Mainil, Saint Guillain, Mathieu, Hubert et Chintinne, **Echevins**
M. S. Lasseaux, Mmes Delhez et Seyler, MM. Lauvaux, C. Lasseaux, Halloy, Genard, Mmes Lorent et Diez-Burlet, Mme Valtin, M. Lechat, Mmes Monier-Delobbe, Morue-Pierart et Reman, **Conseiller(e)s**
Frédérique Seyler, **Présidente du Conseil de l'Action Sociale**
J. Huart, **Secrétaire communal a.i.**

M. le Conseiller Laurent HENNIN est excusé.

A l'exception du point 12, tous les points ont été votés à l'unanimité.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. Alain HUAUX, Inspecteur principal à FloWal, fait la présentation du Règlement Général de Police Administrative révisé.

A l'issue de cet exposé, l'ensemble des membres du Conseil Communal remercie M. HUAUX.

La séance est ouverte à 18 H 30.

Le Conseil,

M. le Président sollicite la procédure d'urgence, pour pouvoir inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour du présent Conseil Communal :

Acquisition d'une chaudière, pour le bâtiment communal (SABYMEUBLES), situé avenue Jules Lahaye, 4, à Florennes

A l'unanimité des membres présents, l'inscription d'urgence est acceptée.

- a) Après avoir été informé que la chaudière alimentant la partie appartement du bâtiment communal, sis avenue Jules Lahaye, 4, à Florennes, est hors d'usage,
- b) Décide de procéder à son remplacement.
 - estimation de la dépense : 2.500 €
 - article budgétaire : 762/723-60-2010 0017
 - voies et moyens : fonds propres
 - crédit : 20.000 €
- c) Adopte le cahier spécial des charges relatif à ce marché et fixe le mode de passation de marché par procédure négociée.
Une attention particulière sera réservée au délai de livraison.

1. Résolutions de la séance du Conseil Communal du 29 décembre 2009 - Approbation - Décision

Après en avoir entendu lecture, par M. le Secrétaire communal a.i., approuve les résolutions de la séance du Conseil Communal du 29 décembre 2009.

2. Finances Communales - Octroi d'un deuxième douzième provisoire, à valoir sur les crédits budgétaires 2010 - Décision

Approuve l'octroi d'un deuxième douzième provisoire, à valoir sur les crédits budgétaires 2010, et ce, afin de pouvoir garantir le bon fonctionnement des services, dans l'attente de l'approbation du budget communal.

3. Finances communales 2010 – Souscription d'emprunts - Approbation – Décision

Approuve le cahier spécial des charges, concernant la demande d'emprunt relative à :
- réfection voiries - entretien 2009 (fonction 421) : 165.000,00 € remboursable en 15 ans
Décide que ce marché de services sera conclu par procédure négociée.

4. Règlement Général de Police Administrative - Révision - Approbation - Décision

Après avoir entendu l'exposé réalisé par M. Alain HUAUX, Inspecteur principal à FloWal, lequel a présenté, aux membres du Conseil Communal, les adaptations faites au Règlement Général de Police Administrative, de manière à se conformer aux nouvelles législations parues depuis 2006, notamment en matière d'environnement.

Décide d'approuver le nouveau Règlement Général de Police Administrative;
Prend acte que ce document sera commun aux diverses communes de l'arrondissement de Philippeville et entrera en application au 1^{er} avril 2010.

5. Représentation communale dans les divers comités et associations - Modifications - Décision

Suite à la modification intervenue dans la composition du Conseil Communal, le 16 octobre 2009, la représentation de la Commune, au sein des divers comités et associations, doit être revue.

Décide d'approuver les modifications, comme suit :

Organisme	Délégués actuels	Dates	Remarques
Contrat de Rivière Sambre et Affluents	M. Lucien GUEUBELLE Mme Cécile REMAN	04/02/2010 "	
Contrat de Rivière Haute Meuse	M. Eric MAINIL Mme A-F. DELONGUEVILLE- VALTIN		
Intercommunale en liquidation des bassins hydrauliques (IRSA)	M. Eric MAINIL		
Société de Transport en Commun de Namur-Luxembourg (TEC)	M. Eric MAINIL		
Société Régionale Wallonne de Transport (SRWT)	M. Eric MAINIL		
Société Régionale de Philippeville (LA TERRIENNE)	M. Stéphane LASSEAUX		
Société Coopérative "Les Habitations de l'Eau Noire"	M. Claude SAINT GUILLAIN M. Grégory CHINTINNE M. Mathieu GENARD		
Intercommunale en liquidation "Service communal de Belgique"	Mme Marie-Anne BURLET M. Christian LASSEAUX		
Comité de contrôle et distribution d'eau d'INASEP	M. Claude SAINT GUILLAIN M. Vincent MATHIEU M. Eric MAINIL M. Laurent HENNIN Mme Cécile REMAN		
Comité consultatif pour les bureaux d'études d'INASEP	M. Vincent MATHIEU M. Eric MAINIL		
Asbl Télé-Sud	M. Fabrice HASTIR		
Agence Immobilière Sociale AIS Logement Gestion Dinant-Philippeville	M. Claude SAINT GUILLAIN		
Asbl Union des Villes et Communes de Wallonie	Mme Frédérique SEYLER		
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	M. Michel PAQUET M. Jean-Claude PINOT Mme Vérane PARMENTIER M. Claudy LOTTIN Mme Cécile REMAN Mme Carole PESTIAUX		
Asbl GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse	M. Luc MAHIEUX M. Grégory CHINTINNE M. Claude SAINT GUILLAIN M. Mathieu GENARD		Collège du 10/02/10 : Administrateurs C.SAINT GUILLAIN G. CHINTINNE
Association Saint-Exupéry Rencontres Internationales	Mme Marie-Anne BURLET M. Désiré HALLOY Mme Marie-Françoise LECHAT Mme Monique PIÉART Mme Thérèse HERBAY Mme Fabienne DEFLORENNE		

Asbl Foyer Culturel	Mme Frédérique SEYLER M. Eric MAINIL M. Jean-Pol LAMBOT Melle Mélanie LORENT		
Centre Culturel Régional de l'Arrondissement de Philippeville "ACTION SUD"	M. Eric MAINIL M. Claude SAINT GUILLAIN		
Asbl Pays de la Moline	M. Claude SAINT GUILLAIN M. Jules LACROIX M. Christian LASSEAUX M. Laurent HENNIN		
Asbl "LOCASOL - Communes solaires"	M. Grégory CHINTINNE M. Frédéric MAROIT Melle Christelle MARLET M. Christian LASSEAUX M. Claudy LOTTIN		
Asbl "Maison du Tourisme régionale de l'Arrondissement de Philippeville"	Mme Christine DELOBBE Mme Cécile REMAN		
Asbl "Maison des Jeunes"	M. Grégory CHINTINNE Mme Frédérique SEYLER		
Comité d'Accompagnement de la réserve Scientifique du Bois de la Ville à Florennes	M. Richard HUBERT Mme A-F. DELONGUEVILLE-VALTIN		
Comité de la section locale de la Croix Rouge de Belgique	M. Pierre HELSON		
Comité de concertation de la Bibliothèque Buxin-Simon	Mme Christine DELOBBE M. Jean-Pol LAMBOT M. Eric MAINIL Melle Mélanie LORENT Mme Renée BODART		
Salle Jules Baudoin, de Corenne	M. Richard HUBERT M. Christian LASSEAUX		
Office de Promotion des marches Sts Pierre et Paul	M. Richard HUBERT M. Grégory CHINTINNE M. Lucien GUEUBELLE		
Comité de Concertation et de négociation syndicales	Mme Frédérique SEYLER M. Pierre HELSON M. Richard HUBERT M. Eric MAINIL Mme Cécile REMAN M. Stéphane LASSEAUX		
Comité de concertation Conseil Communal/Conseil de l'Action Sociale	M. Eric MAINIL M. Richard HUBERT M. Pierre HELSON M. Jacques HUART M. Freddy PREILLON		
Comité ASEC (Asbl Animation Service et Culture) de St-Aubin	M. Grégory CHINTINNE M. Richard HUBERT		
Comité d'attribution des HEN	M. Claude SAINT GUILLAIN		
Asbl Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville	<u>A l'assemblée générale</u> M. Claude SAINT GUILLAIN Mme Nicole DELHEZ M. Mathieu GENARD <u>Au conseil d'administration</u> M. Claude SAINT GUILLAIN Mme Nicole DELHEZ		

6. Contrat de Rivière Haute Meuse - Désignation d'un deuxième membre suppléant - Décision

La cellule de coordination du Contrat de Rivière Haute Meuse propose de désigner un employé de l'administration communale, en charge de l'environnement, comme membre suppléant, pour représenter la Commune de Florennes, au sein de l'asbl.

Actuellement, l'administration communale est représentée par M. Eric MAINIL, en qualité de membre effectif, et de Mme Anne-Françoise VALTIN, en qualité de membre suppléant.

Le Collège Communal estime que Mme VALTIN assume parfaitement sa fonction et qu'il n'y a donc pas lieu de lui enlever sa délégation.

Dans l'hypothèse du maintien du membre suppléant actuel, le Contrat de Rivière offre la possibilité de désigner un deuxième suppléant.

Sur proposition du Collège Communal, décide de désigner, en qualité de deuxième suppléant, l'employée en charge de l'environnement, au sein du secrétariat communal.

Cette fonction est actuellement exercée par Mme Yasmina DJEGHAM, Conseillère en Environnement.

7. Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse - Demande de pré-financement pour 2010 -

a) Information

Reçoit information que le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dès le mois de mars 2010, va être confronté à des besoins de liquidité plus importants, afin de pouvoir assurer le paiement des salaires et des fournisseurs, dans des délais corrects.

Comme dans la plupart des programmes subsidiés, l'opérateur doit avancer les fonds, avant de recevoir les subventions (Région Wallonne et Union Européenne). Il faut compter, au minimum, 5 mois entre les dépenses et le paiement des subventions.

b) Décision

Comme les autres communes faisant partie du GAL ESM ont marqué leur accord, décide d'accorder un pré-financement, d'un montant de 10.000 €, conformément à l'avenant n° 1 à la convention de partenariat du 22 décembre 2008, rédigé comme suit :

" ENTRE

Le Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse ASBL

Rue Albert Bernard, 13 à 6280 GERPINNES

Tél : 071/32.36.60 - Fax : 071/32.82.60

Compte AXA 751-2011669-26

N° de société 860.460.571

représenté par son Président, Monsieur Abel GOUVERNEUR

ET

La Commune de Florennes

Place de l'Hôtel de Ville, 14

5620 FLORENNES

représentée par son Bourgmestre, Monsieur Pierre HELSON, et son Secrétaire communal a.i., Monsieur Jacques HUART, en vertu d'une délibération du

Vu l'article 3, dans lequel la Commune s'engage à apporter, conjointement avec les autres communes du GAL, les conditions minimales permettant au GAL de disposer d'une trésorerie suffisante pour assurer le préfinancement des actions prévues dans le Plan de Développement Stratégique 2007-2013;

IL EST CONVENU QUE

La Commune de Florennes apportera une avance de trésorerie d'un montant de 10.000 €. Cette dépense sera inscrite en modification budgétaire n°1. Elle sera liquidée après approbation de celle-ci.

Cette avance sera exclusivement réservée au pré-financement des actions prévues dans le PDS.

Le GAL s'engage à rembourser cette avance au plus tard à la clôture du Programme Leader, le 31/12/2013.

Fait en 2 exemplaires, le

Pour le GAL,

Abel GOUVERNEUR, Président

Le Secrétaire Communal,
J. HUART

Pour la Commune,
Le Bourgmestre,
P. HELSON

L'ASBL "Centre de Consultations Conjugales et Familiales" est dissoute et est transformée en association de fait, portant l'intitulé suivant "Centre de Consultations Conjugales", dont le siège social est situé rue de la Vallée, 229, à HANZINELLE

Président : M. Paul DRAGUET

Il est donc décidé de convenir d'un avenant à la convention susmentionnée portant les modifications qui s'imposent.

Fait à Florennes, le ..."

12. Rosée - Mise en location d'un terrain communal -

a) Information

Reçoit en information la renonciation à l'occupation, par M. Michel HATTIEZ, du terrain agricole, cadastré section E n° 81h (pie), d'une contenance de 32a 77ca, situé au lieu-dit "Piquettes", à Rosée.

b) Décision

Décide de mettre ce terrain en location publique, sans application du régime du bail à ferme, à partir du 1^{er} janvier 2010.

c) Cahier des charges - Approbation - Décision

Par 12 voix Oui (U11C, Entente Démocratique et Ecolo) et 8 abstentions (CONTACT 21), approuve le cahier des charges relatif à cette location.

13. Acquisition(s) diverse(s) de matériel ou d'équipement pour les services communaux -

a) Décisions

Décide les acquisitions suivantes :

1. Acquisition d'un appareil photo numérique pour le secrétariat communal
Estimation de la dépense : 400 €
Article budgétaire : 104/742-53/20100033
Crédit : 20.000 €
Voies et moyens : fonds propres
2. Acquisition de mobilier de bureau pour le secrétariat de l'Académie de musique de Dinant - section Florennes
Estimation de la dépense : 5.000 €
Article budgétaire : 734/741-51/20100035
Crédit : 5.000 €
Voies et moyens : fonds propres
3. Acquisition d'une armoire haute pour le bureau de la directrice des écoles communales de Florennes 1
Estimation de la dépense : 1.000 €
Article budgétaire : 722/741-51/20100013
Voies et moyens : fonds propres
4. Acquisition de deux tondeuses, d'une taille-haie et d'une débroussailleuse pour le service Environnement
Estimation : 7.000 €
Article budgétaire : 766/744-51
Crédit : 21.000 €
Voies et moyens : fonds propres
5. Acquisition de deux tronçonneuses et d'un souffleur pour le service technique de la voirie
Estimation : 2.000 €
Article budgétaire : 421/744-51/20100009
Crédit : 3.400 €
Voies et moyens : fonds propres
6. Acquisition d'une échelle en fibre de verre pour le service technique communal
Estimation de la dépense : 1.000 €
Article budgétaire : 421/744-51/20100009
Crédit : 1.000 €
Voies et moyens : fonds propres
7. Acquisition de deux véhicules de commandement pour le Service Régional d'Incendie de Florennes
Estimation de la dépense : 20.000 €
Article budgétaire : 351/743-52/20100005

Crédit : 20.000 €

Voies et moyens : fonds propres

8. Acquisition d'un tracteur-tondeuse pour le service Environnement

Estimation de la dépense : 14.000 €

Article budgétaire : 766/744-51/20100022

Crédit : 14.000 €

Voies et moyens : fonds propres

b) Fixation des conditions - Projets de cahiers spéciaux des charges - Approbation - Décisions

Adopte les cahiers spéciaux des charges relatifs à ces marchés.

c) Mode de passation des marchés - Fixation - Décisions

Fixe le mode de passation des marchés par procédure négociée.

M. le Conseiller Stéphane LASSEAUX souhaite que les commerçants de l'entité soient consultés pour ces marchés.

M. le Président marque son approbation et précise qu'il invite tous les nouveaux commerçants à se faire connaître, en vue de participer aux marchés publics communaux.

14. Ordonnance(s) de police du Bourgmestre -

a) Information

b) Ratification - Décisions

Prend connaissance et ratifie les ordonnances de police prises par M. le Bourgmestre, à savoir :

04.01.2010 : Déménagement privé, Rue de Mettet, 14, à Florennes - Interdiction de stationner

07.01.2010 : Elagage, Rue de la Gare d'Oret, à Hanzinelle - Interdiction de circuler

21.01.2010 : Travaux de rénovation au centre médical, Place Verte, 23, à Florennes - Interdiction de stationner

15. Entité de Florennes - Bâtiments communaux - Fourniture et pose de châssis, de portes et fourniture de matériel de chauffage - Dossier UREBA -

a) Décision

Reçoit information que le Gouvernement wallon a retenu les projets introduits par la Commune de Florennes, dans le cadre du dossier UREBA, permettant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

b) Fixation des conditions - Projet de cahier spécial des charges - Approbation - Décision

Décide de marquer son accord sur la pose et la fourniture de châssis, portes et la fourniture de matériel de chauffage, dans les bâtiments communaux suivants :

- Salle de Chaumont : châssis et porte

- Ecole maternelle de Chaumont : matériel de chauffage

- Ecole maternelle d'Hanzinelle : matériel de chauffage

- Ecole maternelle d'Hanzinne : matériel de chauffage

- Ecole primaire de Flavion : matériel de chauffage

Estimation totale de la dépense : 51.000 €

Articles budgétaires : 721/724-60/20100012 - 722/724-60/20100012 et 763/724-60

Crédit : 51.000 €

Voies et moyens : emprunt et subventions

c) Mode de passation du marché - Fixation - Décision

Adopte le cahier spécial des charges relatif à ces marchés, pour lesquels le mode par procédure négociée est prévu.

16. Bâtiments communaux - Fourniture de produits et d'articles d'entretien écologiques -

a) Décision

Décide d'acquérir des produits et des articles d'entretien écologiques, pour l'ensemble des bâtiments communaux.

b) Fixation des conditions - Projet de cahier spécial des charges - Approbation - Décision

Arrête le cahier spécial des charges régissant les clauses et conditions relatives à ce marché, pour une période de sept mois (du 1^{er} juin au 31 décembre 2010).

c) Mode de passation du marché - Fixation - Décision

Adopte le cahier spécial des charges, pour lequel le mode par procédure négociée est prévu (estimation de la dépense : 6.000 € - voies et moyens : fonds propres).

17. Plan triennal transitoire - Egouttage et réfection du Vieux Chemin de Namur, à Hanzinne, et de la Rue des Bruyères, à Saint-Aubin -

a) Information

Reçoit information, du Service Public de Wallonie, que les dossiers d'égouttage et de réfection du Vieux Chemin et de la rue des Bruyères, à Saint-Aubin, n'ont pu être traités dans les délais requis. Le marché a été attribué à la SA Collette et Fis, de St-Gérard, pour un montant de 629.421,42 €, pour le projet de Hanzinne.

L'adjudication, pour le marché de St-Aubin, aura lieu le 15 février 2010 et l'estimation est de 514.249,99 € TVAC.

Afin de ne pas perdre les subventions, la Région Wallonne préconise de proposer un Programme Triennal Transitoire reprenant ces projets.

b) Approbation - Décision

Approuve le Programme Triennal Transitoire reprenant les projets d'égouttage et de réfection du Vieux Chemin de Namur, à Hanzinne, et de la Rue des Bruyères, à St-Aubin, et décide de le soumettre à l'approbation du ministère compétent de la Région Wallonne.

18. Enseignement - Désignation de représentants effectifs et suppléants du Pouvoir Organisateur des écoles communales de Florennes, dans la Commission Paritaire Locale (CoPaLoc) - Modification

Suite à la modification intervenue, au sein du Conseil Communal de Florennes, le Collège Communal propose de revoir la composition de la représentation du Pouvoir Organisateur des écoles communales, dans la Commission Paritaire Locale (CoPaLoc).

Désignation des membres

Le Pouvoir Organisateur dispose de 6 membres effectifs, pour le représenter au sein de la commission.

Le Collège Communal propose de recourir à la désignation des sièges suivant la clef d'Hondt, dont le résultat donne :

- 4 délégués pour la majorité
- 2 délégués pour la minorité

Chaque membre effectif peut avoir un membre suppléant. Les membres suppléants doivent être 3 au minimum et 6 au maximum.

Sur base des candidatures reçues, décide de désigner :

Pour la majorité :

- | | |
|--------------|-------------------------|
| Effectifs : | - HELSON Pierre |
| | - HUBERT Richard |
| | - PIERART Monique |
| | - LECHAT Dominique |
| Suppléants : | - DELHEZ Nicole |
| | - SAINT GUILLAIN Claude |
| | - DELOBBE Christine |
| | - MAINIL Eric |

Pour la minorité :

- | | |
|--------------|-------------------------|
| Effectifs : | - LASSEAUX Stéphane |
| | - VALTIN Anne-Françoise |
| Suppléants : | - HENNIN Laurent |
| | - REMAN Cécile |

19. Enseignement -

a) Ouverture d'une demi-classe maternelle, à l'implantation de Rosée, dépendant de l'école communale de Florennes 2, avec effet au 18 janvier 2010 – Ratification – Décision

Attendu que la population scolaire maternelle fréquentant l'implantation de Rosée s'élève à 22 élèves au 18 janvier 2010, et permet la création d'une demi-classe supplémentaire à partir de cette date;

En conséquence;

Décide de ratifier la délibération du Collège communal, du 20 janvier 2010, décidant d'ouvrir, avec effet au 18 janvier 2010, une demi-classe maternelle supplémentaire à l'implantation de Rosée, dépendant de l'école communale de Florennes 2.

L'ordre du jour étant épuisé, entent les **interpellations**.

Le HUIS CLOS est prononcé à 19 H 50

La séance est levée à 19 H 55.

Le procès-verbal de la séance du 29 décembre 2009, n'ayant suscité aucune observation ou réclamation, est approuvé.

Par le Conseil,

Le Secrétaire a.i.,

J. HUART

Le Bourgmestre,

P. HELSON
